



RESOLUTION

EXCO/IT08/RES/1

« Soutien et encouragement à une plus grande participation aux travaux du Comité Permanent du Droit des Marques, des Dessins et Modèles Industriels et des Indications Géographiques (SCT) de l'OMPI »

La FICPI, Fédération Internationale des Conseils en Propriété Industrielle, largement représentative de la profession libérale à travers le monde, réunie en son Comité Exécutif tenu à Florence du 5 au 8 octobre 2008, a adopté la Résolution suivante :

Considérant que le SCT a encouragé l'étude et le développement des lois et de la pratique relatives aux dessins et modèles industriels,

Considérant que l'importance des dessins et modèles industriels est de plus en plus reconnue sur le plan international,

Estimant que pour que le SCT puisse remplir sa mission, l'implication et la participation active des délégués nationaux et régionaux sont essentielles,

Soulignant que les Etats Membres, à travers leurs offices de propriété intellectuelle nationaux et régionaux, se devraient de participer régulièrement et activement aux initiatives du SCT,

Recommande que les Etats Membres soient encouragés, à travers leurs offices de propriété intellectuelle nationaux ou régionaux respectifs, à participer aux travaux du SCT notamment en donnant des réponses aux appels à commentaires ou à la fourniture d'informations spécifiques sur les lois et les pratiques en matière de dessins et modèles dans ces pays ou ces régions.